



Siège Social : 27 rue du Sergent Bobillot
93100 MONTREUIL SOUS BOIS
✉ contact@rscm-natation.fr

Activité

Ecole de Natation

Stade Nautique Maurice Thorez
Rue de Colonel Raynal
93100 MONTREUIL SOUS BOIS
☎ Secrétariat 06.06.69.56.28

Organisation de l'Activité

L'Ecole de Natation **s'adresse aux enfants âgés de 6 à 9 ans** dans le prolongement logique de l'activité Bébés Plouf et du Jardin Aquatique. Les enfants, à partir de 6 ans sont également accueillis **après le passage d'un Test qui permet d'évaluer leur aisance** dans le milieu aquatique. Son

objectif est **d'apprendre à nager** à l'enfant et pour les plus performants et ceux qui le désirent, d'entrer en **compétition**

L'activité est organisée en 4 niveaux différents :

- ✓ Le niveau **Eveil Aquatique** (tranche d'âge de référence : 5-6 ans) : pour découvrir la piscine et le Milieu Aquatique. Les cours ont lieu en Petit Bassin et durent 30 mn par semaine.
- ✓ Le niveau **Savoir Nager** (tranche d'âge de référence : 6-8 ans) : pour être en sécurité dans le grand bain. Les cours durent de 45 mn à 1 heure par semaine selon le niveau de l'enfant.
- ✓ Le niveau **Initiation** (tranche d'âge de référence : 7-9 ans) : la découverte des sports aquatiques (natation, nat'synchro, plongeon, waterpolo, palmes). Les cours durent 1 heure par semaine.
- ✓ Le niveau **Avancé** (tranche d'âge de référence : 7-10 ans) : l'apprentissage des techniques de la natation. Les cours durent 2 fois 1 heure par semaine.

Le passage d'un niveau à l'autre s'effectue par la validation d'un **Test Interne** ou par l'obtention d'un **diplôme officiel** de l'Ecole de Natation Française (**Sauv'Nage - Pass'Sports de l'Eau et Pass'Compétition**).

L'Ecole de Natation **est agréée par la Fédération Française de Natation**.

La tranche d'âge indiquée par niveau n'est qu'indicative car votre enfant passera au moment de son entrée à l'Ecole de Natation un **Test d'évaluation** qui permettra son inscription dans le groupe correspondant à son niveau réel.

Déroulement de l'activité

Les Créneaux horaires pour la Saison 2013-2014 sont les suivants :

- ✓ **Eveil Aquatique** : le **lundi** à 18h00 et 18h30 et le **mercredi** à 18h30 et 19h00.
- ✓ **Savoir Nager** : le **lundi** entre 17h45 et 20h00 et le **mercredi** entre 17h45 et 1900.
- ✓ **Initiation** : le **mercredi** à 18h00 et 19h00 et le **jeudi** à 19h et 20h.
- ✓ **Avancé** : le **lundi** et le **mercredi** à 18h00 ou 19h00.

Il n'y a pas d'activité pendant les **périodes de Congés Scolaires**. Vous pouvez consulter sur le Site le **Calendrier de la Saison** pour connaître les périodes ouvertes à l'activité.

La saison démarre à la **mi-septembre 2013** et se termine fin **juin 2014**.

Tarif des Cotisations

La Cotisation est **calculée pour la saison entière**. Le tarif est différent **si vous résidez** ou êtes en activité **sur Montreuil ou non**.

Elle est de **160 €** pour les parents habitant ou travaillant sur Montreuil et de **210 €** pour les parents n'habitant pas Montreuil.

Comment vous inscrire ?

Les inscriptions sont ouvertes **début septembre de chaque année** et les créneaux sont rapidement complets

Vous pouvez cependant vous inscrire en **Liste d'attente** en venant à la **Permanence** organisée au Stade Nautique Maurice Thorez aux jours et heures suivants :

- **Hors période de Vacances Scolaires** du **lundi** au **vendredi** de 9 h 00 à 12 h 00
- **En période de Vacances Scolaire** du **mardi** au **vendredi** de 9 h 00 à 12 h 00

Demander **Joëlle** au comptoir d'Accueil ou aux Caisses du Hall d'Accueil.

Les Pièces à fournir pour l'inscription

- ✓ Un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois (*l'absence de justificatif aura pour conséquence l'application du Tarif le plus élevé*)
- ✓ Le **certificat médical** autorisant la **pratique de l'activité**. L'enfant doit être à jour de ses vaccinations. Votre médecin doit vous délivrer un certificat médical de **non contre-indication à l'activité** et attestant que votre enfant a bien reçu au **moins la deuxième injection de DTP** (diphtérie, tétanos, polio).
- ✓ **4 enveloppes timbrées à l'adresse de l'adhérent**.
- ✓ Le **règlement de l'adhésion**.
- ✓ Un chèque de Caution de **10 €** pour la délivrance du **Badge d'accès à la piscine**. Cette caution n'est pas encaissée **sauf si le Badge n'est pas restitué en fin d'activité** à l'issue du dernier cours fin juin.